

Le Journal de campagne

SPÉCIAL TRANSPORTS



Promouvoir des modes de transports à taille humaine

La région Aquitaine doit veiller à relier entre eux les habitants et les territoires. Pour ce faire, nous devons nous réapproprier le débat concernant de la réalisation de la LGV.



La réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire ne doit pas se faire au dépend des Aquitains et des Aquitaines. Si la LGV a pour vocation de désengorger le trafic routier, l'étude de son tracé doit prendre en compte les **préoccupations d'ordre environnemental, humain et économique.**



Il est urgent de **renouer le dialogue**, pas seulement avec les girondins et avec les habitants des autres départements mais aussi avec nos voisins les espagnols. La réalisation de la LGV doit être concomitante avec le développement des réseaux de Transport Express Régional, en offrant des dessertes suffisantes et intelligentes.

Jean Lassalle propose non seulement de créer de nouvelles lignes (TER) mais aussi de consolider le réseau existant. Le réseau TER doit devenir un réseau sûr et fiable avec des trains confortables qui arrivent à l'heure.

Avoir de l'ambition pour notre Région en terme de transport c'est aussi **proposer des alternatives crédibles en défendant une politique maritime intégrée transfrontalière et la création d'autoroutes de la mer.**

Ce projet d'envergure doit se réaliser conjointement avec nos voisins espagnols. **Pourquoi ne pas imaginer cette autoroute de la mer, au départ de Bilbao, qui ferait étape en Aquitaine, puis le long de l'axe Atlantique jusqu'au Havre ou Rotterdam ?**



L'Aquitaine doit être capable d'offrir à tous ses habitants des moyens de transports durables et efficaces.

ENSEMBLE, NOUS Y PARVIENDRONS !

Jean Lassalle



STOP aux Grandes Surfaces !

Faire le choix des producteurs
et du commerce de proximité

**SPÉCIAL
COMMERCES**

Depuis 40 ans, les pouvoirs publics ont érigé en dogme une liaison entre modernité et importance de la grande distribution, comme si ces temples du libéralisme triomphant étaient les garants indispensables du progrès. Pourtant, le bilan de cette politique est loin d'être idyllique !

Centres urbains et bourgs ruraux vidés de leurs commerces, producteurs locaux, agriculteurs ou industriels, pressurés par des réseaux d'achat hyperpuissants, emplois balayés, détruits par ce modèle dominant sans qu'un nombre équivalent ne soit créé par les grandes surfaces elles mêmes.

Malgré cela, combien d'argent public a été consacré au soutien à ce modèle ? Cet état de fait est particulièrement criant sur l'agglomération bordelaise où le poids de la grande distribution est très supérieur à ce qu'il est dans des agglomérations de taille comparable.

Une Région, chargée de l'aménagement du territoire, ne peut pas rester inerte face à cette évolution. Elle doit s'engager résolument pour soutenir des alternatives. Jusqu'à présent, les collectivités locales, en particulier la CUB mais aussi la Région, ont adopté des attitudes pour le moins ambiguës.

Ainsi la Cub n'a-t-elle pas hésité à boucler le tour de table financier de l'ARENA par l'octroi de 25 000 m² « commerciaux » juste avant de proposer de lever le pied sur les autorisations à venir (syndrome du « un dernier pour la route ») ?



Le Député Jean Lassalle, candidat FORCES AQUITAINE à la présidence de la Région Aquitaine, et ses deux colistiers Robert Rochefort, Député européen et Jacques Mangon, conseiller à la CUB, ont tenu mercredi 17 février un point presse à Mérignac sur le choix de Forces Aquitaine d'un soutien résolu au commerce de Proximité.

**Jean
Lassalle**

Elections régionales - 14 et 21 mars 2010

4 PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ :

Jean Lassalle et ses colistiers entendent rompre avec ces pratiques :

1. En refusant d'apporter le concours financier de la région à tout projet dont le financement s'appuie sur le développement de la grande distribution.

2. En faisant du maintien et du développement du commerce de proximité un axe politique majeur de l'action du Conseil Régional.

C'est pourquoi la Région devra créer un **Fonds régional de développement du commerce de proximité**, doté d'une réelle capacité d'action, pour soutenir les actions de structuration du commerce de proximité sous réserve qu'elles bénéficient du soutien de la commune où elles se déroulent.

3. En encourageant les circuits courts qui récupèrent de la valeur ajoutée au profit des agriculteurs et qui doivent demain, aux cotés du commerce de proximité, être en mesure de constituer une alternative crédible à la grande distribution.

4. La Région impulsera de façon déterminante, sur la CUB dans un premier temps afin de tester le dispositif avant de l'étendre, la mise en place d'une structure de commercialisation directe des agriculteurs vers les consommateurs (secrétariat, communication, coordination des producteurs participants, lieu de livraison). Les producteurs participants devront accepter de se conformer à un cahier des charges de production (bonnes pratiques de culture, engagements de qualité, etc..)